

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 mai 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. François REBSAMEN

Membres présents : (15) M. REBSAMEN, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. BON, M. GOUDEAU

Date de convocation : 5 mai 2008

Délibération n° : 28-2008

Objet : Candidature du CCAS au Comité des 100 électeurs nationaux de l'UNCCAS

Depuis de nombreuses années, le CCAS de Dijon est un membre actif de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). Il est représenté dans les instances statutaires au niveau national.

L'installation d'un nouveau Conseil d'Administration pour chaque CCAS suite aux élections municipales de mars 2008, entraîne le renouvellement des instances locales et nationales de l'UNCCAS. Au plan national, le processus électoral repose sur la constitution d'un comité de 100 électeurs représentatif de l'ensemble des CCAS, qui devra élire le Conseil d'Administration de l'UNCCAS.

A ce titre, le Centre Communal d'Action Sociale de Dijon appartient au 5e collège (villes de 80 000 à 199 999 habitants). Il peut présenter une candidature au Comité des Electeurs Nationaux.

Le Conseil d'Administration :

- décide de présenter la candidature du CCAS de Dijon afin de siéger au Comité des 100 électeurs de l'UNCCAS appelé, selon les dispositions statutaires, à élire le Conseil d'Administration de l'UNCCAS,
- désigne :
 - . en qualité de membre titulaire : Mme Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente
 - . en qualité de membre suppléant : Mme Nelly METGE, Administrateur.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 MAI 2008



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

DG : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 15 MAI 2008